

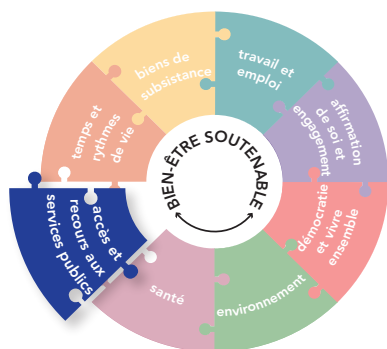
FICHE IBEST 2018

ACCÈS & RECOURS AUX SERVICES PUBLICS

LA REDISTRIBUTION...

J'É VAIS EN PARLER À ISF QUART MONDE!





ACCÈS & RECOURS AUX SERVICES PUBLICS

Au sein de la dimension Accès et recours aux services publics, quatre types de profils apparaissent.

Le **premier public** correspond aux personnes qui ne recourent pas à des aides sociales. Ce niveau de non recours (8%) est estimé par rapport au niveau de revenu des personnes et à leur déclaration quant au fait de toucher ou non une aide sociale. Les raisons d'un tel non recours peuvent être variées comme l'a bien documenté l'ODENORE (observatoire du non-recours) : non-connaissance des dispositifs, non-demande, non-proposition et non réception. Il y a sans doute une sous-estimation ici des niveaux de non recours.

Quant aux groupes **2** et **3**, ils ne se caractérisent pas par une difficulté d'accès à des dispositifs d'aide publique mais par une difficulté d'accès aux sept aménités considérées. Le **groupe 4** (55% du panel IBEST) a quant à lui un accès facile à toutes les aménités.

LES PROFILS

Les quatre profils IBEST de la dimension accès et recours aux services publics

groupe 1 : non recours

- 53% ont un accès facile à toutes les commodités
- 38% ont un accès difficile à une ou deux commodités
- 9% ont un accès difficile à trois commodités
- 100% ont un faible niveau de revenu sans aide

groupe 2 : accès difficile

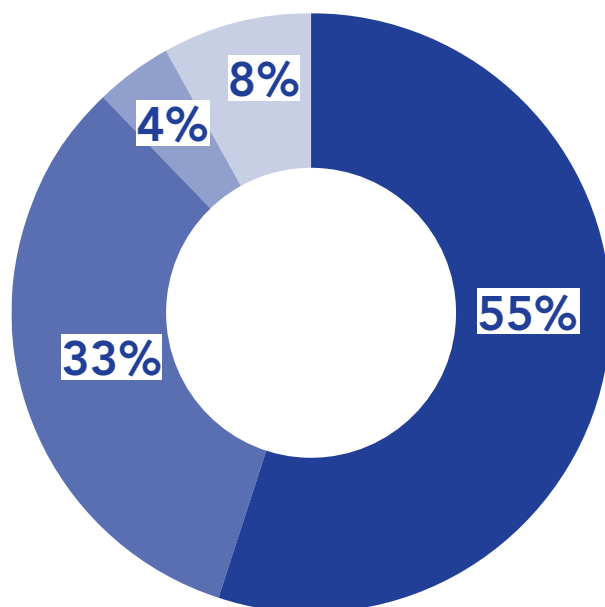
- 100% ont un accès difficile pour 4 à 6 aménités

groupe 3 : accès un peu difficile

- 87% ont un accès difficile à une ou deux commodités
- 13% ont un accès difficile à trois commodités

groupe 4 : accès facile

- 100% accèdent à toutes les aménités



Indicateurs clés :

indicateur de non recours ; indicateurs d'accès aux aménités (synthèse de 7 variables).
 Nombre d'observations : 616

note de lecture : le groupe 1 représente 8% du panel IBEST. Dans ce groupe, la totalité des personnes ont un revenu faible et déclarent ne recourir à aucune aide.

Source : Enquête IBEST 2018.

Exploitation et rédaction par Fiona Ottaviani, Grenoble Ecole de Management (chaire Paix économique et chaire Territoires en transition), Université Grenoble Alpes.

Mise en forme graphique par Philippine Lavoillotte. Couverture : Cled'12, Forum International pour le bien-vivre, juin 2018.

CARACTÉRISATION DES PROFILS

1 Des restrictions sur les dépenses

93% des personnes en situation de non recours se restreignent sur des postes de dépense. Dans le **groupe 3** (accès un peu difficile aux aménités), seules 26% des personnes connaissent des restrictions en termes de dépenses.

2 L'âge

les personnes concernées par les restrictions se situent en grande majorité dans la classe d'âge des 25-49 ans. 50% de celles et ceux qui ont un accès difficile aux aménités ont entre 50 et 64 ans. Il y a une équipartition des classes d'âge dans les deux autres groupes.

3 Le type de foyer

62% des personnes du **groupe 1** (non recours) ont des enfants. C'est aussi le cas de 48% des personnes ayant un accès difficile aux aménités (**groupe 2**). Les autres groupes comprennent une plus forte proportion de personnes sans enfants et de personnes vivant seules. Les foyers atypiques et les familles monoparentales sont plus nombreux dans le **groupe 1** (non recours).

4 Zoom sur le non recours aux services publics

Au delà de leur réponse aux indicateurs de cette dimension, les personnes du **groupe 1** ont en commun :

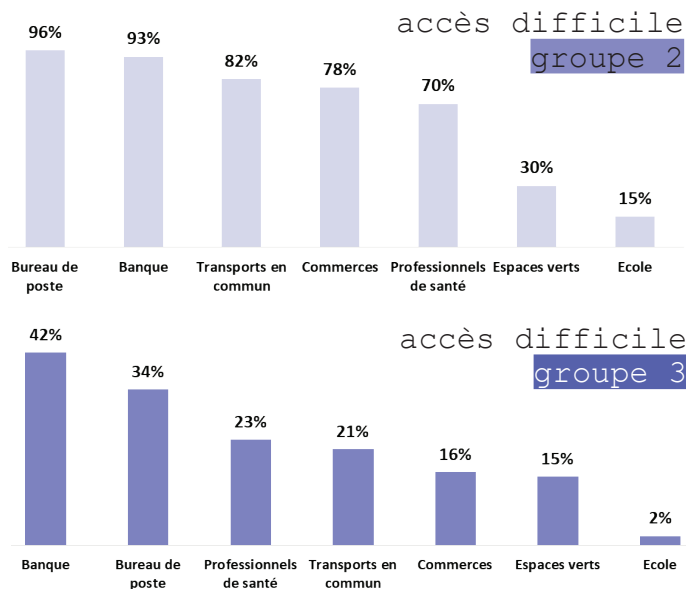
- un moindre recours à la famille ou à des bénévoles
- une moindre participation associative
- une santé plus souvent juste correcte (30% versus environ 12 à 17% pour les autres groupes)
- une vie plus stressante : 21% considèrent leur vie comme très stressante versus entre 4 et 11% pour les autres groupes
- davantage de défiance vis-à-vis d'autrui : 80% des personnes de ce groupe se déclarent défiantes
- une plus grande précarité de l'emploi et des revenus.

* ces données sont issues du recueil d'expressions individuelles lors de la passation de l'enquête quantitative

L'équipe IBEST comprend GEM (chaire Territoires en transition et chaire Paix économique), Grenoble-Alpes Métropole, le Centre de recherche en économie de Grenoble (UGA), l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, la Ville et le CCAS de Grenoble.

A quoi est-il difficile d'accéder ?

Essentiellement, c'est l'accès au bureau de poste, à une banque, aux transports en commun, aux commerces et à des professionnels de santé pour lesquels les groupes **2** et **3** font part d'une difficulté.



Quels besoins en termes de cadre de vie ?

Pour les personnes qui ont des difficultés à accéder à certaines aménités (groupes 2 et 3)

Pour le **groupe 2**, 74% des personnes expriment un besoin en termes de transports en commun, 48% la nécessité de développer des commerces et 26% de rendre leur quartier plus animé. Par ailleurs, les personnes ont souligné qu'il serait utile de* : augmenter aides aux associations de la commune (Champagnier) ; décroiser la population riche et pauvre (Grenoble) ; éclairer les rues et les trottoirs (Saint Pierre de Mésage) ; lutter contre les moustiques (Meylan) ; améliorer l'état des routes/sécurité routière (Saint Egrève, Grenoble, Poizat) ; lutter contre les bouchons (Sassenage) ; améliorer le réseau wifi (Saint Martin Le Vinoux, Sassenage).

Pour les personnes qui ont un accès facile aux aménités (groupe 4)

Ces personnes ont indiqué qu'il serait pertinent de* : développer les pistes cyclables (Grenoble) ; améliorer l'état des routes / la situation en termes de bouchons / les problèmes de circulation (Grenoble, Vif) ; lutter contre le bruit et la circulation (Sassenage, Gières, Saint Martin d'Hères) ; contrôler l'urbanisme et arrêter des constructions (Claix, Meylan, Echirolles) ; embellir les bâtiments (Grenoble) ; mieux utiliser les ressources matérielles de la mairie (Grenoble) ; améliorer le ramassage des ordures ménagères ; améliorer la connexion internet (Sassenage).

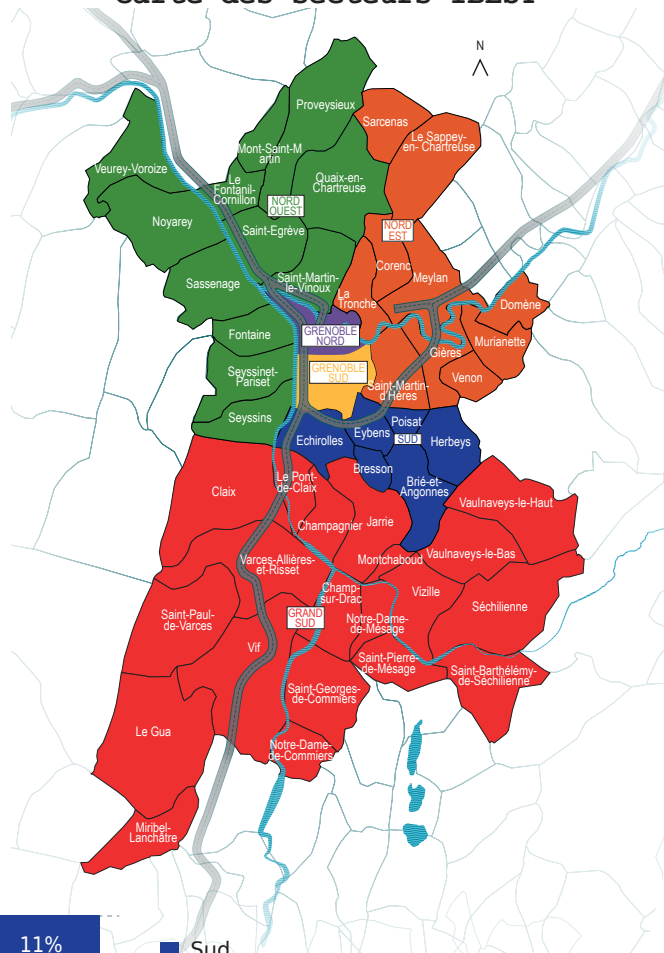
5) Qu'est ce qui a changé par rapport à 2012 ?

Compte tenu de l'entrée très territoriale de cette dimension, il n'est pas possible d'établir de comparaison entre les deux enquêtes suite au changement de périmètre.

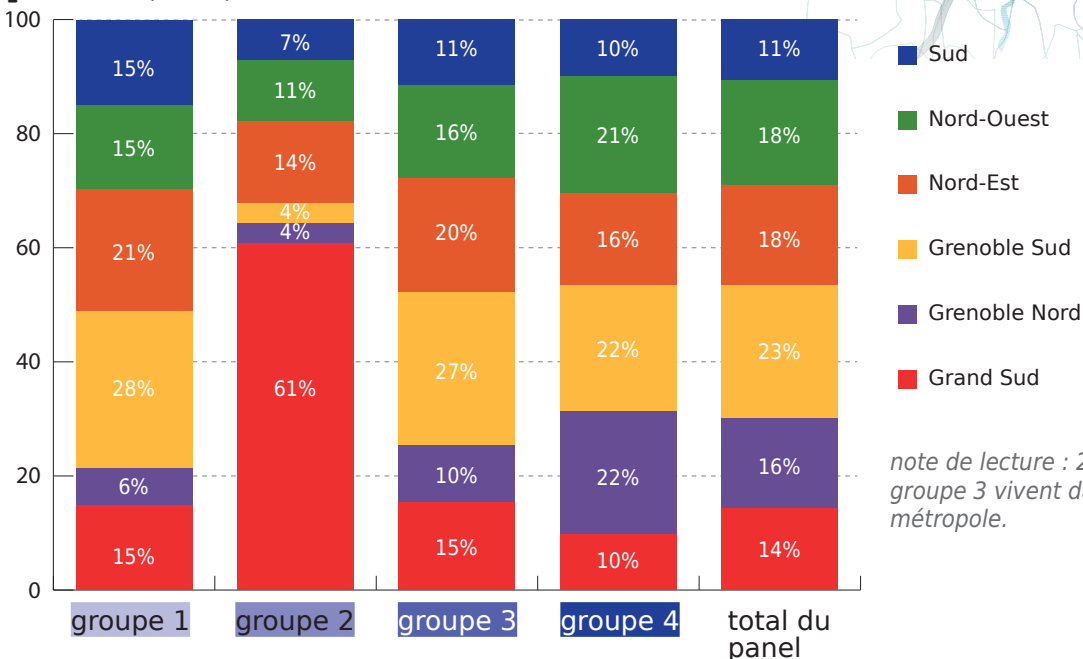
6) Quels liens au territoire ?

Environ un quart des personnes du **groupe 1** habitent dans le secteur Grand Sud et un quart dans le secteur Nord-Est. La répartition du **groupe 3** (accès un peu difficile aux aménités) est très proche du **groupe 1** avec une proportion majoritaire de personne en zone centre ou dense. La majorité des personnes ayant un accès difficile aux aménités (**groupe 2**) sont dans le secteur Grand Sud de la métropole ; ils sont 94% à vivre en zone dense ou peu dense. Sans surprise, le **groupe 4** (accès facile aux aménités) comprend 44% de personnes résidant à Grenoble ; elles vivent essentiellement en zone centre ou dense.

Carte des secteurs IBEST



Répartition territoriale des profils de la dimension accès et recours aux services publics (en %)



note de lecture : 20% des personnes du groupe 3 vivent dans le Nord-Est de la métropole.

NOTES
